

et au partage de biens des mineurs a été, en principe, adoptée par la commission du code de procédure à laquelle elle avait été renvoyée.

Le droit d'association
Paris, 4 juillet. — La commission du droit d'association a adopté les articles 7 et 8, sans de légères modifications du projet de M. Floquet.

Le premier est ainsi conçu :
« Tout membre d'une association peut se retirer à tout instant, nonobstant toute clause antérieure. »

« Elle y ajoute les mots suivants : Sans préjudice du droit pour l'association d'exiger la cotisation de l'année courante. »

« L'article 8 est ainsi conçu : L'association régulièrement constituée peut, sous le nom de ses représentants, ester en justice et faire des actes de pure administration. »

« Elle peut employer les cotisations de ses membres pour l'objet en vue duquel elle a été fondée. L'association ne peut requérir ni à titre onéreux ni à titre gratuit des valeurs mobilières ou des propriétés immobilières, ni sous son nom ni par personnes interposées. Elle peut toutefois placer les économies en rentes nominatives sur l'Etat français. »

La suppression des octrois
Paris, 4 juillet. — M. Peytral a été entendu par la commission relative à la suppression des octrois. Le gouvernement, a-t-il dit, est favorable en principe à la suppression des octrois. Mais cette question est liée à la réforme de l'impôt des boissons, le gouvernement désirerait que la commission subordonne le dépôt de son rapport au dépôt du projet sur les boissons qui sera effectué après les vacances.

Les ordres du jour de la séance de la Chambre de mardi
Paris, 4 juillet. — On annonce qu'une question sera portée à la tribune, au sujet des scrutins sur les ordres du jour qui ont été terminés à la séance d'hier.

Il n'est pas admissible, en effet, que des ordres de 26 et 42 voix se produisent tout à coup à la suite d'un scrutin qui n'a été que la majorité de M. Floquet.

Le projet Peytral
La Commission du budget
Paris, 4 juillet. — La discussion générale du projet Peytral a continué aujourd'hui, à la commission du budget.

M. Cistrier a demandé des explications sur les moyens que compte prendre le gouvernement pour faire face à la dépense de 750 millions affectée au budget extraordinaire de la guerre. M. Andrieux pensa qu'il n'y a aucune illusion à se faire en ce qui concerne ce budget.

L'exposé des motifs indique clairement que le ministre compte faire appel au crédit public, dans un délai plus ou moins rapproché.

Dans ses conclusions, M. Andrieux pense qu'il serait préférable de faire immédiatement l'emprunt qui serait un emprunt de liquidation.

M. Ribot répliqua que de cette façon les dépenses de la guerre cesseraient à tout contrôle; il serait préférable de faire un budget extraordinaire dans le budget ordinaire.

Quant à l'avis de M. Fernand Faure, M. Cistrier a répondu qu'il estime qu'il faut laisser au gouvernement l'initiative de l'emprunt et que la commission n'a pas à s'en occuper.

Avant de prendre une décision à cet égard, la commission décide d'entendre demain le ministre des finances.

Libération des condamnés
Paris, 4 juillet. — Le ministre de l'intérieur vient de décider qu'à l'occasion du 14 juillet, la nouvelle mesure adoptée par le Conseil des prisons pour la mise en liberté conditionnelle des individus condamnés par les tribunaux et dont la conduite et les antécédents pouvaient militer en leur faveur, serait largement étendue à tous les individus qui seraient jugés dignes.

La commission de l'armée
Paris, 4 juillet. — La commission de l'armée réunit, aujourd'hui, décide que ses décisions ne seront que provisoires. Lorsque la loi aura été adoptée par le Sénat en deuxième délibération, on fera un travail de révision.

La modification de l'article 2 élevant de 20 à 25 ans la durée du service militaire est adoptée. Les articles 4, 5 et 6 sont adoptés.

L'empereur Guillaume à Strasbourg
Francfort, 4 juillet. — On écrit de Strasbourg à la Gazette de Francfort :

« Les architectes à qui était confiée la construction du palais d'été qui lui a été construit à partir du mois d'octobre. »

« On en conclut que l'empereur Guillaume, lorsqu'il ira visiter les cours de l'Allemagne du Sud, se rendra à Strasbourg. »

La santé de Bismarck
Berlin, 4 juillet. — On lit dans la Gazette Nationale :

« Tous ceux qui ont assisté à l'ouverture ou à une séance des Chambres ont pu constater de visu que ces derniers mois, le prince de Bismarck a considérablement vieilli. »

« Cette impression est d'autant plus vive, que par suite de l'amaigrissement qu'il a subi, son visage est devenu plus pâle, et qu'il a l'air d'un homme qui a beaucoup de peine à respirer, rien n'est plus naturel. »

« Un congé de trois mois va, dit-on, lui être accordé pour le mettre pendant ce temps à l'abri de toute importunité. »

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce français des textiles pendant les cinq premiers mois de 1888

Importation. — Si l'on compare les résultats obtenus par les cinq premiers mois de cette année avec ceux obtenus dans la période correspondante de 1887 on constate les différences suivantes. Il y a eu une diminution dans les entrées de la soie, 81.170.000 fr. en 1888 contre 111.331.000 fr. en 1887 (cet écart sensible provient sans doute de la rupture économique avec l'Italie); de la cotone, 85.289.000 fr. en 1888, contre 129.013.000 fr. en 1887 et du chanvre, 5.483.000 fr. en 1888 contre 7.798.000 fr. en 1887. Par contre la laine donne une légère augmentation, 175.037.000 fr. cette année et 172.540.000 fr. l'année dernière; le lin passe de 29.081.000 fr. en 1887 à 34.651.000 fr. en 1888.

Dans la série des produits manufacturés, on relève un accroissement, cette année, de 3.500.000 fr. sur les tissus de soie, de 1 million sur les laines filées et d'autant sur les poils de chèvre.

L'importation des tissus et des fils de coton a été amoindrie de six millions, trois millions pour chacun de ces articles.

Exportation. — Les objets fabriqués sont, pour la plupart des industries textiles, sortis pour une valeur supérieure à celle de l'année dernière. Voici les chiffres relevés : tissus de soie 94.395.000 fr. en 1887 et 97.132.000 fr. en 1888, tissus de laine, 145.429.000 fr. en 1887 et 147.110.000 fr. en 1888; fils de lin et chanvre, 3.169.000 fr. en 1887, 4.219.000 fr. en 1888; confections pour dames 12.119.000 fr. en 1887 et 14.780.000 fr. en 1888. Toutefois les tissus de coton sont tombés de 46.375.000 fr. en 1887 à 42.894.000 fr. en 1888; les fils de laine de 14.470.000 fr. en 1887 à 13.590.000 fr. en 1888 et les confections pour hommes de 7.507.000 à 5.098.000 fr.

Les tissus de laine restent stationnaires. L'exportation des matières premières s'est accrue de 7 millions pour la soie (53 et 60 millions); de 2 millions pour la laine (47 et 49 millions); mais elle est tombée de 2 millions pour le coton (16 et 14 millions).

Marchés des laines à terme. — Cours du 6 juillet 1888

Laines en suint de la Plata	FRANÇAIS		ALLEMANDS		ANVERS	
	1887	1888	1887	1888	1887	1888
Superior	150	150	150	150	150	150
Extra	145	145	145	145	145	145
1 ^{re}	140	140	140	140	140	140
2 ^e	135	135	135	135	135	135
3 ^e	130	130	130	130	130	130
4 ^e	125	125	125	125	125	125
5 ^e	120	120	120	120	120	120
6 ^e	115	115	115	115	115	115
7 ^e	110	110	110	110	110	110
8 ^e	105	105	105	105	105	105
9 ^e	100	100	100	100	100	100
10 ^e	95	95	95	95	95	95
11 ^e	90	90	90	90	90	90
12 ^e	85	85	85	85	85	85
13 ^e	80	80	80	80	80	80
14 ^e	75	75	75	75	75	75
15 ^e	70	70	70	70	70	70
16 ^e	65	65	65	65	65	65
17 ^e	60	60	60	60	60	60
18 ^e	55	55	55	55	55	55
19 ^e	50	50	50	50	50	50
20 ^e	45	45	45	45	45	45

En disponible il a été traité 78 balles de laine, de la Plata, en suint.

Mouvement maritime laurier

Le steamer espagnol *Caranza* poursuivait à Dunkerque le 4 juillet le déchargement de 5.353 b. laine en suint d'Oran pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer *Morhine* est parti le 3 au soir de Dunkerque pour la Havre où il est arrivé le 4 juillet et y prend le complément de son chargement pour l'Algérie où il reprendra des laines.

Le steamer *Arizone* a quitté l'Algérie est parti le 3 juillet d'Oran pour Dunkerque avec laines en suint. Le steamer *Anatolie* est arrivé le 3 juillet à Marseille, venant de Batoum avec laines.

Le steamer *Gotha* est parti de la Plata et les Mers-du-Sud avec laines, est arrivé le 4 juillet à Bordeaux.

Le steamer *Alpavaldo* avec laines est parti de Philippeville pour Dunkerque avec laines, en est attendu dans quelques jours.

Le steamer *Robert-Taghan* est affrété pour charger en Algérie à destination de Dunkerque.

Le steamer *Galicia* a suivi du 3 au 4 juillet de la Corogne pour les Mers-du-Sud et la Plata où il chargera en laines pour la France.

Le steamer *Syria* a débarqué à Marseille le 3 au 4 juillet 170 b. laines en suint d'Oran pour Dunkerque et y sera vendu en transbordement par un autre steamer.

Marchés allemands

On écrit de Berlin :

« Notre marché est resté très calme jusqu'à la fin de la semaine, les fabricants n'ont acheté que pour leurs besoins immédiats, et quelques lots seulement ont été pris par des dépôts de laines de cette ville. »

« Les affaires de peignage et de blanchissage restent les mêmes, tandis que les déchets de laines sont plus demandés. Les chiffons sont très fermes, également les laines artificielles. »

« Au marché aux fils il n'y a pas eu de grandes ventes, mais les affaires ont été assez bonnes. Les prix fermes. Fils crues plus hauts, la demande sans changement. Quant aux fils anglais, on n'a pris que quelques lots de vente. Fils de trames continuent à être demandés. Fils de laine peignée très fermes. La marchandise aux étoffes est un peu plus animée. »

Marchés anglais

Bradford, 2 juillet.

Laines. — Le marché des laines anglaises est plus calme et plus déprimé que la semaine dernière. La nouvelle laine change lentement de mains et ce qui a été vendu antérieurement l'a été si cher qu'il est difficile de vendre tel quel. Les croisés bien qu'il n'y ait pas de baisse appréciable, montrent quelque tendance à se rapprocher des laines anglaises.

« Les affaires de peignage et de blanchissage restent les mêmes, tandis que les déchets de laines sont plus demandés. Les chiffons sont très fermes, également les laines artificielles. »

« Au marché aux fils il n'y a pas eu de grandes ventes, mais les affaires ont été assez bonnes. Les prix fermes. Fils crues plus hauts, la demande sans changement. Quant aux fils anglais, on n'a pris que quelques lots de vente. Fils de trames continuent à être demandés. Fils de laine peignée très fermes. La marchandise aux étoffes est un peu plus animée. »

Condition publique de Verviers

Opérations faites pendant le mois de Juin 1888

Entrées : Nombre de parties... 305
Poids présenté... 279.038 kil.
Conditionnements hygro-métriques... 90
Numérotages des fils... 304
Décreusage ou dégraissage... 300
Mésurages d'étoiles... 40
Pesages simples de marchandises... 49
Simples laines entières... 11
Recherches des divers textiles dans leurs mélanges... 13
Dosages des surcharges dans les textiles... 3
Analyses, chimiques et autres... 11

NOUVELLES MILITAIRES

Volontariat d'un an. — Tous les jeunes gens qui à un titre quelconque, ont l'intention de contracter, en 1888, un engagement volontaire d'un an, sont tenus, sous peine de déchéance, de déposer, du 2 juillet au 14 août, à la préfecture du département où ils résident, un engagement volontaire de pièces réglementaires.

Cette obligation est la même pour les jeunes gens qui, refusés pour infirmité physique dans l'année qui a précédé leur tirage au sort, ont été, cette année, reconnus propres au service par les Conseils de révision, et de ceux qui, dans les cas d'être astimés aux engagements conditionnels.

La visite d'aptitude physique des jeunes gens a lieu tous les jours, à huit heures du matin, les dimanches et jours fériés exceptés, au bureau de recrutement, rue de Thionville, 30, à Lille.

Les jeunes gens doivent être porteurs des pièces suivantes :
1. Une demande sur papier timbré, spécifiant la série dans laquelle ils veulent être interrogés, et l'arme qu'ils désirent contracter.
2. Leur acte de naissance.
3. S'ils ont moins de vingt ans, le consentement de leur père, mère ou tuteur.
4. Pour les jeunes gens qui n'ont pas d'examen à subir, le titre en tenant lieu.

La commission d'aptitude physique tiendra séance à Lille, le samedi de chaque semaine, à une heure de l'après-midi, au quartier de cavalerie, du 2 juillet au 14 août inclus.

La composition sera de : candidats aura lieu à Lille, le 17 août, à une heure précise du matin. Les examens oraux commenceront le 14 septembre.

Les commandants de places fortes. — Le *Journal officiel* publie un décret en vertu duquel la réaffectation de l'article 23 du décret du 1887 sur l'organisation du commandement des places fortes et le groupement des places secondaires est modifié ainsi qu'il suit :

« Les commandants supérieurs de la défense pourvus du grade de général de division, à l'exception de ceux de Paris et de Lyon, seront en même temps gouverneurs désignés de la place principale du groupe. Ils exerceront le commandement territorial sur les subdivisions de région que le ministre de la guerre jugera opportun de placer sous leur autorité. »

Situation météorologique. — Roubaix, 4 juillet. — Baromètre barométrique 752 mm (basse); température 21 degrés; vent du Nord-Est, 21 degrés au-dessus de zéro.

La situation reste mauvaise. Le baromètre continue à descendre sur l'Ouest de l'Europe, la baisse atteint 9 mm à la Corogne, 6 mm à Paris, 4 mm à Roubaix. Une dépression se trouve sur le centre du continent. Une dépression se trouve sur l'Écosse, une autre passe au large du Portugal, et les vents qui soufflent de l'Ouest sur les côtes de l'Océan sont très forts à la Corogne. On signale de pluies sur les îles Britanniques, la France et les Pays-Bas. La température monte excepté sur nos régions. C'est ainsi que le thermomètre marquait 9 à Copenhague, 14 à Coppenhague, Paris, 21 à Lisbonne et 31 à Biskra.

En France, le régime pluvieux va persister avec température un peu basse.

A Paris, hier, fortes averse ayant donné 10 mm d'eau.

Température maxima : 20 degrés 5; minima : 13 degrés 2.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le conditionnement. — Le retrait récent de M. Musin, directeur de notre grand établissement municipal, donne de l'actualité à quelques chiffres produits dans une des dernières séances du Conseil municipal et qui n'ont pas été relevés au compte-rendu.

La Condition publique de Roubaix a acquis, en fait, une prépondérance marquée sur tous les établissements similaires.

En 1887, on conditionnait :

A laines... 1.922.403 kilog.
A Fourmies... 6.462.473
A Reims... 6.400.916
A Tourcoing... 21.473.078
A Roubaix... 31.091.298

En 1888, le poids total conditionné à Roubaix avait été de 84.308 kil. pour 400 opérations ; en 1887, le poids total à été, on vient de le voir, de 31.091.298.

Ces chiffres montrent l'importance extraordinaire prise par la Condition de Roubaix, sous la direction de M. Musin, depuis qu'il est à la tête de cet honorable fonctionnaire a, d'ailleurs, été, il n'est que trop juste de le rappeler, le créateur de la Conditionnement de Roubaix.

Fendant trente ans, il y a consacré son intelligence, son travail, ses nobles aspirations. Il en a fait un établissement hors ligne, envia par toutes les grandes villes d'Europe où l'on travaille les textiles. Il nous souvient avoir la jadis, dans les journaux de Bradford, les débats soulevés à la Chambre de commerce, dans des meetings publics, par cette intéressante question de Conditionnement. A tout instant, Roubaix y était cité comme l'exemple à suivre et son Conditionnement y était donné comme le modèle de genre.

La compétence de M. Musin lui a valu d'être appelé dans les congrès spéciaux qui se sont tenus à l'étranger, et les Associations, comme les gouvernements, lui ont maintes fois légué, avec des éloges mérités, le rôle d'administrateur de la Conditionnement. Le Conseil municipal a donc fait un acte de justice quand, par l'organe de son rapporteur, M. Georges Heydrick, il a rendu hommage aux « bons et remarquables » services de M. Musin.

L'homme d'épave et l'homme cheval. — Ces surnoms ont été donnés à deux ours — MM. Portait et Teller — qui ont fait mardi soir, boulevard Gambetta, cinquante fois le tour d'une piste de trois cent cinquante mètres en sautant par-dessus les passants.

Jeu de nuit, à huit heures, ces intrépides champions recommenceront le même exercice sur le champ de foire, avec un changement toutefois; ils feront dix tours de plus pendant le même laps de temps.

La validation des élections municipales a dû faire passer un soupir de soulagement aux initiés du parti opportuniste à Roubaix. Ces messieurs savaient, en effet, qu'un nouveau scrutin leur eût conduit à une défaite plus complète que la première, car la division s'est fort accentuée dans ces dernières semaines, entre radicaux et opportunistes.

Les directeurs du parti radical ont tenu une réunion dans laquelle il a été décidé qu'aucune entente ne se ferait désormais avec le comité opportuniste. C'est avec le parti révolutionnaire-socialiste seul que ces messieurs consentiront à s'unir dans les scrutins de ballottage. Les bases de l'accord sont celles-ci : A premier tour, deux listes ; à second tour, liste unique, au prorata des suffrages obtenus.

Peu à peu, la logique l'emporte : d'un côté, le programme était radical et révolutionnaire, de l'autre le programme était libéral et social.

Plus nous irons, plus les camps se trancheront, plus les indices comprendront que les questions qui s'agitent dans les élections ne sont pas des questions de forme gouvernementale.

Le mouvement de la population en juin. — L'état-civil a enregistré, pendant le mois de juin, 285 naissances, réparties comme suit : enfants légitimes : 130 du sexe masculin et 94 du sexe féminin; enfants illégitimes, 34 du sexe masculin et 39 du sexe féminin; ensemble, 154 garçons et 131 filles. Les morts-nés ont été au nombre de 13.

On a constaté 154 décès dont 52 enfants de moins d'un an, 26 personnes de 10 à 19 ans, 14 de 20 à 29 ans, 30 de 40 à 49 ans, 32 de 50 ans et au-dessus.

Parmi les causes de décès, nous en relevons 2 de fièvre typhoïde ou magueuse, 4 de rougeole, 3 de coqueluche, 2 de diphtérie, croup, angine cancéreuse; 12 de phthisie pulmonaire, 4 autres tuberculoses, 9 de tumeurs, 10 de méningite simple, 8 de congestion et hémorrhagies cérébrales; 1 de ramollissement cérébral, 16 de maladies organiques du cœur, 7 de bronchite aiguë, 5 de bronchite chronique, 7 de pneumonie, 31 de diarrhée, 4 de choléra, 6 de débilité congénitale et vice de conformation, 3 de sénilité; il y a encore 20 autres causes de mort. Il y a, en outre, 3 morts violentes et un suicide.

On a compté, pendant le mois de juin, 438 mariages. Il y a eu 4 divorces.

Matinées classiques. — Nous croyons savoir que M. Alix, l'un des imprimeurs qui désirent avoir la direction de l'Épiphonie pour la saison prochaine, a l'intention, s'il s'entend avec l'administration de la ville, de donner à cette œuvre la représentation de chefs-d'œuvre classiques ne pouvant produire que d'excellents résultats.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Le théâtre contemporain en est réduit à l'opérette et aux pièces genre *Tosca*.

Un rassemblement, d'une centaine de personnes, s'était formé, mercredi soir, dans la rue de la Chaussée. Deux ouvriers s'étaient pris de querelle et Edmond K... mouleur, frappait, à tout bras, sur son adversaire. Un rapport a été rédigé à sa charge.

Un homme d'une soixantaine d'années, Léopold Dispersin, s'est jeté, aujourd'hui jeudi, vers midi, dans le canal de Roubaix, près du pont de Beau-Croix. Il s'était déposé sur le pont et sa casquette sur la berge.

Un passant, M. Louis Delane, s'est jeté résolument à l'eau pour le retirer et est heureusement parvenu. On a eu beaucoup de peine à rappeler Dispersin à la vie.

Mlle Adèle Destalleure, demeurant rue Mille, n. 1, à Roubaix, nous prie de dire qu'elle n'a rien de commun avec son homonyme, dont nous avons parlé, la semaine dernière.

MM. Elie et Jean-Baptiste Comblor sont autorisés à revendiquer la qualité de français sans lever de jugement civil.

On a arrêté, pour infraction à un arrêté d'expulsion, un sieur Julien Devos, qui avait été des « balancoires » dans la rue de la Balance, Roubaix.

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici les autorisations de bâtir accordées depuis le 15 juin :

MM. Lorthois, une maison, rue Daubenton, — Debril, une maison, rue Daubenton, — A. Grimpeur, deux maisons, rue de l'Église, — Fala, une palissade, rue de l'Église, — Vandenberghe, un mur, boulevard de Beau-paire, — Ch. Vanthienen, un magasin, rue Pierre-Molette, — Ch. Desbonnet, place Sadeau, (au Calvaire), 409 pièces de mises obligatoires, 401 de constructions.

15 plans, lâchés à 7 h. Beau temps, vent Nord, retardé lâchés temps brumeux brouillard. Couvoyeur, J. Pedoncker, rue pigeon à 12 h. 12 m., vitesse 84 m. 72 en 62 sec; dernier, à 12 h. vitesse 79 m. 74 m. 62 sec.

Le prix, Vandeville, hpp; 26, Demille, hpp; 36, F. Hazeboeck, hpp; 44, A. Bayard, hpp; 56, Verriest (Lannoy), hpp; 62, Desbonnet (Loriquet), hpp; 77, Valster, hpp; 88, L. Legrand, hpp; 98, Biquet, hpp; 106, Van Warrbeck, hpp; 110, C. Leman, hpp; 126, Desfontaines (Ham), hpp; 148, A. Braut.

Le prix, H. Morel, hpp; Wasquehal, 156, D. Desfontaines, hpp; 168, Valsier, hpp; 176, Liagre, hpp; Watrelon, 186, Vlammeck, hpp; 188, L. Legrand, hpp; 190, Vanhamme, hpp; 210, Th. Heury, 220, Desruelles, hpp; Annappes, 236, Capart, hpp; 248, De-croly, 256, Desruelles, hpp; Annappes, 266, F. Marsy, 276, Desruelles, hpp; Annappes, 286, F. Marsy, 296, Desruelles, hpp; Annappes, 306, F. Marsy, 316, G. Brovay, hpp; 326, E. Maton, hpp; 336, Delecker, hpp; 346, Wyssart, hpp; 356, G. Brovay, hpp; 366, H. Huet, hpp; 376, Watrelon, 376, Sandeville, 386, Wain, hpp; 396, F. Hazeboeck, hpp; 406, Schamp, p; 416, F. Marry; 426, A. Lison, hpp; 436, Huet, hpp; Watrelon; 446, F. Hazeboeck, hpp; 456, Segers, hpp; Plancon;